

Anatomique, mentionne des recherches sur la prostate ; mais il n'y fait aucune allusion à la circulation veineuse de cet organe. Dans un travail sur la structure de la prostate, Dolier, quelques années plus tard, effleure à peine la distribution du système veineux vésico-prostatique.

Cruveilhier et Paulet n'ont nullement insisté sur l'étude anatomique des plexus prostatiques. Debierre les a plutôt étudiés au point de vue physiologique.

L. Jullien (1) ne fait qu'effleurer la question disant que les veines de la prostate n'ont pas grande importance et qu'il ne faut pas les confondre avec les riches et vastes sinus périprostatiques dans lesquels elles se jettent.

Sappey (2) nous donne une idée d'ensemble du plexus qui nous occupe ; mais sa description est trop générale. D'ailleurs cet auteur a complètement passé sous silence la description des veines qui sillonnent les faces latérales de la prostate.

W. Krause, dans son traité d'Anatomie Humaine, donne quelques détails diffus relatifs à la circulation veineuse du petit bassin, mais n'insiste pas spécialement sur celle de la prostate.

Les classiques eux-mêmes ne nous donnent que des descriptions très succinctes des plexus veineux vésico-prostatiques.

Fort (3) dit simplement que les veines de la prostate se jettent dans les plexus vésico-prostatiques.

Charpy (4) émet l'opinion que les plexus prostatiques occupent les côtés de la glande, communiquant en avant avec le plexus de Santorini, en arrière avec les plexus séminaux et les veines hémorrhoidales, se déversent dans l'hypogastre et ont comme vaisseaux afférents les veines

---

(1) *L. Jullien*.—Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique.

(2) *Sappey*.—Traité d'anatomie descriptive.

(3) *Fort*.—Anatomie descriptive, T. III. p. 429.

(4) *Charpy*.—Organes génito-urinaires, Toulouse 1890, p. 163.